

Nos déchets ont de la ressource !

Abonnez-vous à l'Alerte email des permanences multiflux !



Ne manquez plus
les distributions
de sacs multiflux !

Abonnez-vous à l'Alerte email
des permanences multiflux...

Soyez informé par email des dates de
permanence de redistribution des sacs multiflux,
de la commune de votre choix.
Un rappel 8 jours avant
le rendez-vous et la veille.

je m'abonne

sydème
Nos déchets ont de la ressource !

Rendez-vous sur : www.sydeme.fr

Zoom sur le tri des sapins de Noël

Déchèterie



Les Fêtes de fin d'année venant de s'achever, le temps est venu aux sapins de Noël de quitter les habitations... Voici donc un rappel des consignes de tri concernant les sapins de Noël qu'ils proviennent de nos forêts ou qu'ils soient artificiels !



TOUT VENANT

Sapin artificiel

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre sapin artificiel en mauvais état, déposez-le en déchèterie dans la benne de tout venant.



DÉCHETS VERTS

Sapin végétal

Une fois dénudé (sans ses décorations de Noël), votre sapin pourra être déposé en déchèterie dans la benne à déchets verts (sans support et sans sac à sapin compostable).

N'abandonnez pas votre sapin sur le trottoir, amenez-le en déchèterie, il sera valorisé en compost ou en énergie ! Certaines communes ou collectivités organisent des collectes de sapins alors pensez à vous renseigner auprès de votre mairie.

Sapin
artificiel

Sapin
végétal



Les guirlandes électriques défectueuses sont à déposer dans le conteneur D3E de la déchèterie.

Contactez-nous au : [N° Vert 0800 600 057](tel:0800600057)

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Avec le soutien de :



ECO
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie